

Chiffres clés de la rentrée 2026 dans l'Allier

13 862 élèves font leur rentrée.

37 collèges publics bourbonnais sont concernés.

6,7 millions d'euros sont alloués annuellement aux dépenses obligatoires de fonctionnement.

Investissements et infrastructures (Plan Collège 2030)

45 millions d'euros : Budget total de l'enveloppe globale du plan pluriannuel.

7,4 millions d'euros : Montant des investissements injectés spécifiquement pour l'année scolaire 2026-2027.

5,8 millions d'euros : Financement obtenu via l'Europe (Feder), représentant une aide de **280 € par m² rénové**.

1,3 million d'euros : Contribution de l'État aux projets d'amélioration énergétique.

Principaux chantiers territoriaux en cours

3,9 M€ : Rénovation énergétique, extension de la cuisine et cour au collège de *Tronget*.

3,6 M€ : Rénovation complète et réorganisation des espaces au collège de *Moulins (Émile-Guillaumin)*.

1,1 M€ : Rénovation thermique et VMC double-flux au collège de *Jaligny-sur-Besbre*.

6,7 M€ cumulés : Montant des opérations déjà livrées récemment sur d'autres sites du territoire (*Bellerive-sur-Allier* pour 5,3 M€ et *Bourbon-l'Archambault* pour 1,4 M€).

Restauration scolaire (Projet Alimentaire 2026-2031)

18 millions d'euros : Budget mobilisé sur 5 ans pour l'alimentation durable et locale.

60 % : Objectif de produits sous signe officiel de qualité issus de l'Allier et des territoires limitrophes.

1,4 million de repas : Volume préparé et servi chaque année.

3,70 € : Prix du repas facturé aux familles (pour un coût réel médian de **10,89 € pour le Département**).

1,2 millions d'euros : Budget moyen consacré par le Département pour chaque modernisation de restaurant scolaire.

Actions éducatives et accompagnement

633 900 € : Budget annuel total volontariste (hors compétences obligatoires) réparti comme suit :

300 000 € : Fonds d'aide aux collégiens.

220 000 € : Projets pédagogiques.

50 000 € : Soutien aux produits locaux en cuisine.

30 900 € : Dispositif Culture Collège.

25 000 € : Sport scolaire (UNSS).

20 000 € : Apprentissage de la natation.

7 000 € : Concours d'éloquence.

3 000 € : Soutien à l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL).